

# JOURNAL DE LA HAYE.

### PREMIER PRIX DE L'ABONNEMENT.

	La Haye.	Provinces.
Pour un an.	26 fl.	30 fl.
» six mois.	14 »	16 »
» trois mois.	7 »	8 »

### PRIX DES INSERTIONS.

Les premières 5 lignes fl. 1.50 timbre  
compris et 10 cts. par ligne en sus.

### BUREAU DE LA REDACTION

La Haye, Lager 24  
derrière le Prinsagraft, No 1  
BUREAU POUR L'ABONNEMENT ET LES  
ANNONCES.  
Chez M. Van Westkeden, Libraire  
Spui, à La Haye.

Les lettres et paquets doivent être  
envoyés à la direction franco de ports.

## LA HAYE, 24 Juin.

Dans une série d'articles nous avons successivement donné l'exposé de la situation statistique des provinces du royaume durant l'année 1844. Nous complétons aujourd'hui ce travail.

**Agriculture.** — Les renseignements fournis par les rapports des Etats provinciaux sur la situation de l'agriculture dans les provinces du royaume pendant la période de 1844 à 1845, diffèrent essentiellement entre eux ; ils présentent des résultats plus ou moins avantageux ; tant de causes diverses y contribuent : le prix des marchés, les débouchés plus ou moins favorables, la température plus ou moins restreinte, et surtout les variations de la température, la qualité des terrains et leur plus ou moins de force végétale. Pour avoir un plus juste aperçu des produits de l'agriculture pendant cette période, nous examinerons chaque province séparément.

Le rapport des Etats provinciaux du Brabant-Septentrional ne contient aucun renseignement sur la récolte de 1844 et l'éleveur du bétail ; il se borne à renvoyer aux données fournies à ce sujet par la commission provinciale d'agriculture, mais qui n'ont point été imprimées. Ce qui est seulement à notre connaissance, c'est que la récolte de 1844 a été moins favorable que celle de l'année précédente.

Dans la Gaeldre, la récolte de froment ordinaire, le seigle a été abondant et de bonne qualité. Le chanvre pour fumer les terres a bien réussi. La récolte de l'orge a été satisfaisante. Le blé sarrasin a été abondant dans les terrains élevés. Le blé sarrasin a été abondant. La récolte du colza a été des plus heureuses. Les plants ont nu à la culture du chanvre. Les pois ont assez bien réussi, malgré des pluies continuelles pendant la récolte. Les pommes de terre ont été très-abondantes dans les terres sablonneuses. Les navets et les légumes à racines ont assez bien réussi. Les foins s'étaient fort bien présentés au printemps, mais la froide température de juin leur a été contraire. Les cerises se sont vendues à très-bas prix.

La situation de l'agriculture a été en général favorable dans la Hollande-Méridionale, et la moisson qui au printemps inespérée a été abondante presque sur tous les points. Ce produit rural, qui est considéré, et qui est plus élevé. La garance a été fort recherchée par suite de l'insuccès de cette culture en France en 1843. La facilité des communications par bateaux à vapeur a exercé une heureuse influence sur l'exportation des fruits et des légumes qui ont été vendus à de bons prix et en abondance en Angleterre.

Dans la Hollande-Septentrionale, les renseignements sur la culture de froment, seigle, orge et avoine sont plus ou moins favorables ; mais le froment aurait souffert de l'humidité de l'automne de 1845. Les pois ont parfaitement réussi. Dans les terrains bas les pommes de terre ont été peu productives, mais fort abondantes dans les terrains élevés, et les prix très-avantageux pour le cultivateur. La culture des fleurs se propage sur divers points et ce développement a fait hausser le loyer des terrains.

En Zélande, la récolte de 1844 offrait de belles apparences que le mauvais temps qui a régné pendant la moisson a détruites. La garance et l'orge ont été abondants, le froment et les haricots, d'un produit ordinaire, et le seigle, médiocre ; le blé sarrasin et l'avoine en faible quantité, et le colza, les pois et le chanvre n'ont pas réussi. La récolte des pommes de terre a été abondante, mais la qualité n'en était pas franche.

Dans la province d'Utrecht, la sécheresse de l'été précédent et la quantité de pluies tombées durant l'automne de 1844 ont considérablement nuis aux terres de culture et aux prairies, de manière que cette année a été très-peu productive. Froment, avoine et pois, demi-récolte ; seigle, très-médiocre ; orge et blé sarrasin de bonne qualité, mais peu abondant. Le tabac a réussi dans les contrées voisines du Rhin, moins bien à Amersfoort, et a été nul à Woudenberg.

Les renseignements sur les résultats de la récolte en Frise pour 1844 sont très-défavorables. Froment, seigle, orge, avoine, blé sarrasin, colza, pommes de terre, chicorée, pois, ont plus ou moins réussi. La qualité du seigle a été telle qu'on n'a pu l'employer qu'en le mêlant avec celui de l'année précédente. La mauvaise récolte de l'avoine est provenue du manque de bonnes semences. Les pois ont entièrement manqué. Le chanvre et le colza n'ont pas été plus productifs, ainsi que le trèfle.

Les pois ont été peu abondants ; les sorbis ont causé de grands dommages dans les prairies et le bétail n'a trouvé que de maigres

herbes. La récolte de l'été précédent, et la condition des terres ont été de 1844, jointes à la crise agricole, ont causé de grands dommages à l'agriculture. Le froment qui avait été abondant, a été gâté par les pluies ; il en a été de même du seigle, et l'humidité qui a régné pendant le temps de la moisson a considérablement nu au grain et à la paille. L'orge et l'avoine ont moins souffert de l'humidité et ont été assez productifs. La récolte du blé sarrasin a été favorable. Les premiers colzas ont beaucoup souffert, mais les colzas d'été ont été abondants. Le chanvre n'a offert qu'une demi-récolte ; celle des pois a été médiocre. Dans les terrains bas l'humidité a détruit les pommes de terre, c'est seulement dans les terrains élevés que la récolte en a été abondante, sans être cependant d'une qualité égale à celle de l'année précédente. Les légumes ont en général peu réussi. La sécheresse des mois de mai et juin et les pluies abondantes qui ont suivi, ont considérablement nu aux pâturages et à la récolte des foins.

Dans la province de Groningue les fondations qui ont eu lieu au commencement de 1844 ont beaucoup nu aux grains semés avant l'hiver ; on avait fondé son espoir sur les secondes semailles, mais la froide température de l'été et les pluies de l'automne ont détruit les espérances du cultivateur. Orge et avoine, bonne récolte ; froment et pommes de terre, récolte ordinaire ; seigle, pois et fèves, mauvaise récolte. Le colza a offert d'assez bons résultats.

Dans la province de Drenthe, le seigle, qui est un des principaux produits de cette province, n'a donné qu'une récolte or-

dinaire ; l'avoine, l'orge, le chanvre et les pommes de terre ont été abondants. Les fèves, les navets et le trèfle n'ont pas réussi.

Dans le Limbourg, le froment a été de quantité ordinaire ; le seigle, les pois et le colza ont peu répondu à l'attente du cultivateur ; l'orge, le blé sarrasin et les haricots ont été plus productifs ; l'avoine a été de bonne qualité, les légumes à racines fort abondants et la récolte des pommes de terre, égale. Les pâturages ont beaucoup souffert du froid et de la pluie. Cependant on a recueilli une assez bonne quantité de foin.

**Elevage de bétail.** — Cette branche d'industrie est une source abondante de prospérité et de bien-être pour les populations de nos provinces. Les renseignements que nous avons recueillis dans les rapports des Etats provinciaux sont tous très-favorables sur ce point. Il y a bien encore quelques cas d'épizootie qui sont une suite de l'épizootie qu'on n'a pas encore pu détruire entièrement, mais là où elle a régné avec violence, tant d'autres circonstances favorables se sont présentées, qu'on a tout lieu d'être satisfait de la situation de cette branche d'industrie.

L'épizootie parmi les bêtes à cornes était principalement déclarée dans les deux provinces de Hollande. Dans 154 communes de la Hollande-Méridionale, 1232 bêtes à cornes ont été attaquées par la maladie ; 1232 bêtes à cornes, et 3321 ont succombé au mal ou ont été abattus. En 1844 l'épizootie régnait encore dans 43 communes, et elle avait déjà perdu de sa violence et de son intensité. Cependant, malgré les ravages de la maladie, le nombre des bêtes à cornes n'a pas diminué, et sans une hausse trop marquée dans les prix, une exportation considérable de bétail a encore eu lieu, 2376 têtes de bétail pour l'Angleterre et 813 pour la France. — Dans la Hollande-Septentrionale l'épizootie avait pris plus d'extension. En 1844 on avait demandé aux fonds alloués pour l'agriculture des indemnités pour la perte de 1207 bêtes à cornes. La position de l'éleveur était alors d'autant moins favorable que le prix du loyer des terres est exorbitant ; mais d'un autre côté il y avait compensation. La fabrication du fromage avait offert en général de bons résultats, et l'amélioration des prix de vente de ce produit avait atteint toute prévision. — En Frise, au printemps de 1845, un cas d'épizootie se déclara subitement et causa une vive crainte parmi les éleveurs de bétail ; mais des mesures salutaires, prises à temps, arrêterent le mal à sa naissance. Plus tard la situation n'a pas cessé d'être favorable, aucun symptôme de maladie ne s'est déclaré, et l'on a obtenu une plus grande quantité de beurre et de fromage qu'en l'année précédente. Seulement les produits sont restés à bas prix ; les pâturages et les foins étant peu abondants. — Dans les provinces d'Utrecht, de Gaeldre et d'Overysse, il y a bien eu quelques cas d'épizootie, mais qui ne se sont pas propagés. Dans l'Overysse on a compté 32 bêtes à cornes attaquées de la maladie ; dont 10 seulement en sont mortes. En Gaeldre on a fait beaucoup de beurre, et en Overysse, fort peu.

Dans les provinces de Zélande, Groningue, Drenthe et Limbourg, la situation des bêtes à cornes a été très-satisfaisante. Les rapports des Etats provinciaux de Groningue annoncent que

## EXTRAIT DU JOURNAL DE LA HAYE, 25 JUIN 1846.

### LA VIE DE NELSON,

D'APRÈS SES DÉPÊCHES ET SA CORRESPONDANCE.

III.

1798 — 1801

Le roi Ferdinand de Naples, qui était un Bourbon d'Espagne, avait, comme beaucoup d'autres princes de sa famille, un goût prononcé pour la chasse, et ne se souciait guère d'autre chose. Son langage, ses habitudes, ses goûts, le rapprochaient des classes inférieures auxquelles il plaisait par une absence d'abandon grossièrement familier. Les lazzaroni, ses dignes sujets, l'appelaient baptisé *Nasone*, et ne lui épargnaient, malgré l'affection qu'ils lui portaient, ni les quolibets, ni le dédain.

La reine Caroline, fille de Marie-Thérèse, sœur de Marie-Antoinette, était une nature plus ferme et plus intelligente. Douée d'un esprit ardent et sage, et ne se souciait guère de la passion, elle portait jusque dans ses ténérités de l'habileté et de la prévoyance. Volontiers méprisante pour tous ses courtisans couronnés, elle faisait à la république française l'honneur de la détester et de la détester. Plus tard elle admira Napoléon, mais d'une admiration jalouse et vindicative ; elle le félicitait d'avoir pour antagonistes des monarches, et de moissonner à pleines mains dans les vastes champs de la gloire, tandis qu'elle, avec les mêmes penchants ambitieux, en cherchait vainement à chercher la renommée dans les buissons, « au risque de m'y perdre les doigts », ajoutait-elle dans son langage pittoresque.

Sous les monarches, l'administration du royaume, livrée à d'indignes favoris, tombée dans un désordre inexprimable ; c'est à peine si les deux tiers de l'impôt reentraient dans les caisses du trésor : la justice, partout vénale, était asservie aux caprices du gouvernement, inspirait le plus profond mépris à l'armée, qui n'avait cependant pas encore donné toute la mesure de son incapacité. L'administration, était à peine comptée dans les calculs militaires, soit de la France, soit de ses ennemis ; aussi s'était-il formé, dès le commencement de la révolution française, un parti hostile à la royauté napoléonienne, à la dynastie des Bourbons, à la monarchie de droit divin qui comptait naturellement sur le développement des idées républicaines, et

sur l'appui des légions que la France démocratique envoyait jusqu'aux extrémités de l'Italie. Ce parti comprenait beaucoup de nobles, égarés de la cour par les intrigues du favoritisme, — beaucoup d'hommes sans fortune, qui envisageaient une révolution comme un moyen de s'enrichir, — enfin tout ce que Naples comptait de savants et de véritables patriotes, moins effrayés des excès du jacobinisme parce qu'ils étaient certains de ne jamais tomber sous un joug plus dur et plus ignoble que celui des Bourbons espagnols.

Il est aisé de deviner ce que fut pour l'un et l'autre de ces partis la nouvelle de la bataille d'Aboukir. Les démocrates y virent la ruine de leurs espérances : que pourrait désormais la république privée de sa meilleure armée, de son meilleur général, et livrée à l'incapacité notoire, aux divisions intestines de ses directeurs ? L'Autriche, au moment effrayé et contrainte à la paix, allait sans doute reprendre les armes. On annonçait que la Russie devait aussi se mêler aux guerres européennes, et la renommée encore intacte de Souwaroff présageait aux généraux français un antagoniste redoutable. C'en était assez pour abatre la confiance de tous ceux qui avaient compté sur la propagande armée des républicains français.

La reine, au contraire, et tous ceux qui tenaient à elle, éprouvèrent une joie délirante en apprenant que ces insolents démocrates, sous l'impérieuse volonté desquels il avait fallu tant de fois fléchir, ces sans culottes, ces bandits, dont le langage brutal humiliait profondément la fille de Marie-Thérèse, allaient voir enfin punir tant d'outrages accumulés. Lorsqu'on lui porta la bonne nouvelle, l'ardente Caroline, se laissant aller à des transports frénétiques, parcourut en criant le palais : son mari, ses enfants, tous ceux qu'elle rencontra subirent indistinctement ses folles étreintes : « Brave Nelson ! s'écriait-elle, que Dieu bénisse et protège notre courageux libérateur... O Nelson ! Nelson ! que ne devons-nous pas à votre génie ? O victorieux sauveur de l'Italie ! Ne pourrai-je donc te dire la reconnaissance dont mon cœur déborde ! »

Lady Hamilton, qui rapporta elle-même ces paroles à Nelson, prit soin de lui raconter en même temps ses propres émotions, et comment, instruite à l'improviste de la victoire qu'il avait remportée, elle était tombée, presque morte, sous les yeux du messager stupéfait. Elle lui montra même les traces de sa chute, encore empreintes sur son beau front. Une scène dramatique avait précédé ces tendres épanchements : ce fut la réception solennelle de Nelson dans la baie de Naples.

Il arrivait, malade et avec la fièvre sur son vaisseau en ruines. A son approche, annoncée par le *Gullden et l'Alexander* qui l'avaient précédé de quelques jours, des centaines d'embarcations pavisées et remplies de

muciciens, partirent pour aller à sa rencontre ; sir William et lady Hamilton guidaient ce cortège triomphal à bord de la chaloupe royale. Depuis quatre ans qu'ils n'avaient vu Nelson, ce jeune capitaine, accueilli par eux avec amitié, avait rempli l'univers de son nom. Eux-mêmes étaient en quelque sorte les complices de sa gloire ; sans leur influence, sans leur appui, hautement reconnus par Nelson, la flotte anglaise n'aurait pu être rassemblée dans les ports de Sicile, et la bataille d'Aboukir, différée de quelques semaines, aurait pu avoir des résultats bien différents. Nelson, vainqueur, et peut-être aussi certains succès militaires, ajoutés à sa gloire, sur l'imagination de la belle Emma, l'une des femmes les plus coquettes, les plus séduisantes et les plus spirituelles de son temps. Elle monta rapidement sur le pont du *Vanguard*, courut à Nelson, le contempla un moment avec une extase feinte ou réelle, et murmurant ces mots : « Dieux ! est-il possible, elle se laissa tomber dans ses bras « plus morte que vive », écrivait-elle vivement à sa femme. Ce fut ensuite un torrent de larmes, et cette scène pathétique aurait duré plus longtemps, si l'arrivée de leurs Majestés napoléonnes n'y avait mis un terme, en forçant Nelson de s'occuper d'elles.

Le roi le prit par la main, l'appela son libérateur, son sauveur, et lui exprima sa reconnaissance avec la plus démonstrative loquacité. Il avait pour échos des milliers de lazzaroni, criant et gesticulant à qui mieux mieux sur le rivage. Quand Nelson mit pied à terre, ils lui formèrent un immense cortège, apportant sur son passage des cages remplies d'oiseaux auxquels ils rendaient la liberté en signe de joie.

Huit jours après l'arrivée de Nelson, l'anniversaire de sa naissance fut l'occasion d'une des plus brillantes fêtes qu'on eût encore données à cette population si avide de plaisirs. Ce jour-là quatre-vingts personnes furent chez sir William Hamilton, dix-huit cents furent engagées au bal qui donnait, et après lequel huit cents convives restèrent à souper. Sir William avait fait dresser sous un dais magnifique une colonne destinée pour consacrer, tant qu'elle resterait à Naples, le souvenir de l'hospitalité glorieuse qu'elle avait fait accepter à son héros.

Au milieu de cet encens qu'on s'élevait à faire fumer pour de lui, l'amiral s'efforçait, mais en vain, de dissiper sa raison. « J'espère, écrivait-il à sa femme, vous présenter quelque jour à lady Hamilton ; c'est une des meilleures personnes qui soient au monde ; elle honore vraiment son sexe ; ses paroles et celles de sir William sont au delà de ce que je puis dire. J'habite leur maison ; et il n'a fallu rien moins que les soins assidus dont ils m'ont comblé pour rétablir ma triste santé. Vous les aimez pour cela comme je les aime, et comme ils méritent d'être aimés par tout le monde... Je mets tout mon orgueil à être votre mari, le fils de

du bétail en 1844 a été des plus favorables, tant sous le rapport des produits que sous celui de l'exportation. Dans la province de Drenthe les bœufs à cornes se sont rapidement vendus à de bons prix.

Relativement à l'exportation du bétail nous avons déjà donné le chiffre fourni par les Etats provinciaux de la Hollande-Méridionale. C'est des autres provinces nous manquons. Seulement nos sommes à même de faire connaître une partie de l'exportation de bétail par terre dans les provinces néerlandaises en 1844, passant par les bureaux de Kranenburg et de Emmen, suivent les documents officiels qui nous ont été communiqués.

Table with 4 columns: Import, Chevaux, Anes, Bœufs, Vaches. Rows include Kranenburg, Emmen, and other locations.

L'importance de l'élevage de bétail dans nos provinces peut en quelque sorte être démontrée par le relevé des quantités de beurre et de fromage apportées sur les principaux marchés de nos provinces pendant l'année 1844.

Table with 4 columns: Lieu, Beurre, Fromage. Rows include Helmond, Oudewater, Leide, etc.

Nous regrettons de ne pouvoir compléter ce relevé, les chiffres de la Fries nous manquent.

Les bœufs sont en général dans une situation très prospère, et la cause des prix élevés offerts par les acheteurs étrangers, principalement par les marchands de chevaux français.

La race chevaline s'améliore dans le Limbourg. La société pour l'amélioration de la race chevaline dans les Pays-Bas rend de grands efforts pour étendre son utile influence dans tout le pays.

Les bœufs de la Hollande-Méridionale ont exporté 2,548 montons pour l'Angleterre et 3,287 pour la France. En Gueldres les moutons ont beaucoup souffert de la maladie. Dans quelques contrées de cette province l'élevage de moutons diminue, par suite du défrichement toujours croissant des terres de bruyère. Dans la Zélande le croisement des races avec les bœufs de Dishley se poursuit avec succès et présente de favorables résultats, non seulement par la laine obtenue de ces espèces croisées trouve de nombreux acheteurs en France, mais aussi parce que en Angleterre les bœufiers offrent de très-hauts prix pour cette espèce de montons.

Les porcs sont une branche de commerce fort lucrative pour les provinces de l'Overyssel, Drenthe, et Limbourg.

Le développement des terres incultes. — Développement des terres incultes.

Le développement des terres incultes.

Le développement des terres incultes.

Le développement des terres incultes.

Le développement des terres incultes.

Le développement des terres incultes.

Le développement des terres incultes.

Le développement des terres incultes.

Le développement des terres incultes.

Le développement des terres incultes.

Le développement des terres incultes.

Le développement des terres incultes.

Le développement des terres incultes.

Le développement des terres incultes.

Le développement des terres incultes.

MENT DES VOIES DE COMMUNICATION ET DES MOYENS DE CIRCULATION.

Un des plus grands bienfaits de l'époque de calme et de repos dont nous jouissons, c'est le développement de l'esprit d'entreprises qui porte à ouvrir à l'industrie de nouvelles sources de prospérité, et qui appelle de tous côtés les capitaux, et est ce puissant concours que, par suite de cet état de calme et de repos, le gouvernement est à même de prêter à toutes ces vues et utiles entreprises, dirigées dans un but d'intérêt général.

Depuis 1844 ces mouvements se sont accrues, l'industrie semble être devenue générale. Éclairer ici de que les rapports des nos Etats Provinciaux nous ont fait connaître du développement de l'industrie pendant la période de 1844 à 1845, ce ne serait plus que relater des faits qui ont eu une plus grande extension ou une nouvelle direction. Le mois prochain, nos Etats Provinciaux vont ouvrir leur séance annuelle, leurs rapports sur la statistique du royaume seront rendus publics, et les extraits que nous en donnerons, suppléeront à ce que notre travail aurait aujourd'hui de déficient et d'incomplet, si nous le poursuivions sur des errements devancés en tous points par le mouvement toujours croissant de l'industrie et par la poursuite d'entreprises aussi vastes, aussi importantes que le dessèchement du lac de Harlem, nos chaussées de terre, nos canaux et nos chemins de fer.

Les derniers numéros du Singapore Free Press allant jusqu'au 30 avril dernier, qui ont été apportés par l'Overmail, confirment la nouvelle déjà publiée par d'autres journaux de l'assassinat, par ordre du sultan de Borneo Proper, de plusieurs princes appartenant au parti soi-disant anglais.

Il paraît que le frère du sultan, Radja Moeda Hassim, qui précédemment avait exercé le pouvoir à Serawak et le premier y avait eu des relations avec M. Brooke, après avoir cédé cette contrée à cet Anglais, avait quitté Serawak, et était retourné à Borneo Proper, où il avait été bientôt promu à la dignité de sultan Moeda. Il semblait vivre en bonne harmonie avec son frère le sultan qui l'avait ainsi élevé en rang et dignité, lorsqu'à un moment où l'on s'y attendait le moins, il a été assailli à l'improviste, lui et les siens, par ordre du sultan, et massacré avec toute sa famille. Un Malais, nommé Japper, au service d'un certain Pangeran Badredin, qui dans cette circonstance s'était fait passer en l'air avec tous les siens par le moyen de la poudre, avait apporté cette nouvelle. Il avait été chargé par son maître d'apporter à M. Brooke une bague dont le sultan de Borneo Proper s'était rendu maître. C'est avec beaucoup de peine que ce Malais était parvenu à s'échapper.

Il paraît aussi que des ordres avaient été envoyés de Borneo Proper à Serawak à certain prince y demeurant, nommé Pangeran Macota, pour faire assassiner M. Brooke.

Ce même Malais avait été envoyé par M. Brooke avec le vaisseau de guerre anglais le Hassard, à Singapour, où il est arrivé et y a donné connaissance des faits dont il avait été témoin.

Par suite de ces événements le sultan de Borneo Proper avait fait placer des fortifications sur la rivière, afin de pouvoir résister aux attaques qu'il attend de la part des Anglais, et les troupes par le paquebot l'Orion, venant d'Alexandrie, celles de la Chine vont jusqu'au 24 avril et sont assez importantes.

Le gouverneur de Hong-Kong, sir John Davis, a eu une entrevue avec le commissaire chinois Key-Ing, et l'on a appris que des arrangements avaient été définitivement consentis pour l'évacuation par les Anglais de l'île de Chusan. L'entrevue qui eut lieu près des forts de Bogua dura trois jours. Il paraît que l'ouverture de la ville de Canton aux étrangers sera retardée de quelques mois, afin de donner le temps à la population de revenir à des sentiments moins hostiles.

Sir John Davis visitera Chusan au mois de mai, et en ramènera à Hong-Kong les troupes qui y sont en garnison.

La direction de la Société de Commerce des Pays-Bas, conformément à l'art. 94 des statuts, fait publier un avis pour annoncer aux détenteurs d'actions que le dividende à distribuer pour l'année 1845 s'élève à 65 florins par action; dont le paiement s'effectuera à la Banque néerlandaise, à partir du 1er août prochain.

Le développement des terres incultes.

Le développement des terres incultes.

Le développement des terres incultes.

Le développement des terres incultes.

Le développement des terres incultes.

Le développement des terres incultes.

Le développement des terres incultes.

Le développement des terres incultes.

Le développement des terres incultes.

Le développement des terres incultes.

Le Roi a quitté ce matin à cinq heures cette résidence, se rendant au château du Loo.

Après 26 jours d'une chaleur excessive, est enfin venue une brève période de fraîcheur. Le vent qui s'était constamment tenu à l'est et nord-est a tourné hier au sud et ensuite à l'ouest.

Les nouvelles les plus satisfaisantes sont celles qui nous viennent de la Hollande.

Plusieurs plates nous sont parvenues au sujet du départ des convois du chemin de fer. Des personnes de cette ville arrivées dimanche dernier à la station pour se rendre par le dernier convoi, à Amsterdam, trouvaient le convoi parti. Sur l'observation qu'elles firent que le changement des heures de départ n'avait pas encore été annoncé, et que l'heure fixée pour le départ n'avait pas encore sonné, on leur répondit qu'il n'y avait eu de changement, mais que le départ du convoi de La Haye, s'effectuait d'après l'horloge d'Amsterdam, qui pour le moment différait de 10 minutes, avec celle de La Haye.

Ce seul fait suffit pour faire comprendre combien il est absurde de régler les heures de départ de La Haye d'après l'heure de l'horloge d'Amsterdam, et exposer ainsi les voyageurs aux irrégularités si fréquentes des horloges des villes.

La chambre des représentants belge a voté le 17 avril la discussion des articles du projet de loi sur les sucres. L'art. 14 a été adopté avec l'amendement proposé samedi par M. Mast de Vries. M. le ministre des finances, Dumortier et Eloy de Burdinne ont été entendus sur l'art. 5 (nouveau) proposé par le gouvernement et les amendements de M. De la Geste et de Corswarem à cet article 5. M. Manilius a retiré l'amendement qu'il avait proposé. M. Dumortier a donné lecture d'un amendement qui a été appuyé, et qui tend à faire supporter l'augmentation, de charges dans le cas de déficit dans les recettes prévues du trésor, par le sucre qui aura occasionné ce déficit.

Le Courrier d'Anders dit que l'envoyé belge à Rome ne sera désigné que le mois prochain, et que cette nomination paraît devoir coïncider avec plusieurs changements dans le personnel diplomatique de ce pays. On dit que M. de Brierly a beaucoup de chances d'aller à Rome, et qu'on est sur le point de nommer un ministre plénipotentiaire à St.-Petersbourg. Plusieurs déplacements et promotions vont avoir lieu dans les rangs inférieurs de la diplomatie. Il est aussi grandement question de nouer des relations étroites avec l'Espagne. On annonce qu'à cet effet un diplomate distingué va être envoyé à Madrid.

Le roi de Saxe, accompagné du prince Jean son frère et du prince Albert son neveu, a fait le 17 solennellement l'ouverture de la session des états. Le discours prononcé par le roi à cette occasion n'offre rien de remarquable.

Le journal officiel prussien publie un règlement qui détermine les conditions d'admission aux emplois supérieurs de l'administration. Entr'autres obligations, les candidats doivent faire preuve, dans un examen spécial, d'une connaissance plus ou moins approfondie de la science financière, etc., suivant leur degré d'importance relative pour les divers emplois. Tous les aspirants aux fonctions publiques sont en outre soumis à une surveillance spéciale exercée par leurs supérieurs, non seulement en ce qui concerne leurs fonctions, mais encore en ce qui concerne leur conduite privée. Un dossier particulier sera tenu pour chaque aspirant.

Nous avons annoncé dernièrement la création d'une académie impériale des lettres à Vienne (Autriche). Cette institution, presque aussitôt organisée que projetée, a été dotée avec une libéralité qui étonnera ceux qui ne connaissent pas l'ambition et le véritable esprit du gouvernement autrichien. L'académie est composée d'un revenu de 40,000 florins pour le traitement de ses membres et les prix qu'elle sera appelée à distribuer. Le nombre des académiciens peut varier de 24 à 30.

L'ouverture solennelle des séances de l'académie a dû avoir lieu le jour de l'inauguration de la statue colossale de l'empereur François.

Le développement des terres incultes.

Le développement des terres incultes.

Le développement des terres incultes.

Le développement des terres incultes.

Le développement des terres incultes.

Le développement des terres incultes.

Le développement des terres incultes.

Le développement des terres incultes.

Le développement des terres incultes.

Le développement des terres incultes.

**Marines française et anglaise.**

M. Charles Dupin a déposé, à la chambre des pairs, son rapport sur le projet de loi relatif à l'ouverture du crédit de 93 millions pour l'augmentation des approvisionnements de la marine et du matériel naval en France. Le rapporteur a étudié dans les bases la dotation du matériel de la flotte, il a examiné les objections élevées contre un armement général de 40 vaisseaux et de 50 frégates, il a constaté que les ressources de l'industrie maritime sont suffisantes pour le matériel de guerre, sans aucun accroissement pour le personnel. M. Dupin a prouvé que l'entretien en armement de 40 vaisseaux et de 50 frégates ne constituerait point une charge que la France ne pût aisément supporter. Nous citons les calculs à l'aide desquels il a fait cette démonstration :

Afin de établir ces calculs, sur aucune base hypothétique, nous avons pris dans les comptes rendus pour l'année 1841, les dépenses effectuées qu'ont exigées 20 vaisseaux et 20 frégates, armés pendant douze mois, soldés, vivres et matériel d'armement réunis. De là nous avons conclu l'armement général de 40 vaisseaux et de 50 frégates. Tel est l'objet du tableau suivant :

Pour 20 vaisseaux armés en 1841	12,889,628 fr.
20 frégates armées en 1841	7,705,915 »
<b>Total</b>	<b>20,595,543 fr.</b>
Pour 40 vaisseaux armés en 1841	25,779,256 fr.
50 frégates armées en 1841	19,264,787 »
<b>Total</b>	<b>45,044,043 fr.</b>

Après avoir établi ces calculs, sur aucune base hypothétique, nous avons pris dans les comptes rendus pour l'année 1841, les dépenses effectuées qu'ont exigées 20 vaisseaux et 20 frégates, armés pendant douze mois, soldés, vivres et matériel d'armement réunis. De là nous avons conclu l'armement général de 40 vaisseaux et de 50 frégates. Tel est l'objet du tableau suivant :

Après, par de sages mesures, au moyen d'un budget bien équilibré avec l'importance, préparé son matériel pour un armement général de 40 vaisseaux et 50 frégates (armement qui devait être possible dès 1830), il aurait suffi pendant une année que la France ajoutât à la dépense qu'elle a faite, 24,579,500 fr. Nous le demandons, 40 vaisseaux et 50 frégates, moitié dans la Méditerranée et moitié faisant face à l'Angleterre, n'auraient-ils pas en l'effet le plus avantageux, pour ajouter aux résultats qu'on pouvait espérer de plusieurs centaines de millions de dépenses en infanterie, en cavalerie, en artillerie de terre ?

L'économie et l'habileté nationale de ce projet ajoutés à l'autre si l'on avait, nous le répétons, rendu possible d'avance, du côté du matériel, un armement que notre personnel maritime était capable de fournir.

Passant ensuite à l'examen de la partie du projet de loi qui a trait à la marine à vapeur, M. Dupin commence par constater les progrès réalisés de cette marine dans les quarante dernières années. En 1810, la navigation à vapeur était encore en dehors de toutes les prévisions pour la marine militaire. En 1830, la marine militaire comptait quinze navires à vapeur tant qu'il y avait construction. En 1840, le nombre des navires à vapeur de la marine de l'Etat avait triple. Aujourd'hui, le ministre de la marine demande à porter la marine à vapeur au chiffre de cent navires.

M. Charles Dupin approuve ces progrès et partage ce désir de les augmenter encore.

Le rapporteur demande deux choses principales. La première, c'est que, par une économie bien réglée, on diminue autant que possible les dépenses de la marine à vapeur; la seconde, c'est qu'on profite des découvertes de l'Angleterre et qu'on prépare, comme elle, en pleine paix, de formidables moyens de défense.

Quant aux expériences nouvelles, faites en Angleterre, et aux préparatifs de défense et d'attaque ordonnés par l'amirauté anglaise, voici ce qu'en dit M. Charles Dupin :

La substitution d'une vis à double effet, au système des roues à aubes, rend beaucoup plus économique le moyen de propulsion des navires à vapeur, et permet de leur donner plus de vitesse. On voit que la France, en pleine paix, de formidables moyens de défense.

Aujourd'hui, dans la Grande-Bretagne, le commerce et le gouvernement s'occupent d'introduire cette force auxiliaire, transmise par un appareil à vapeur.

Nous allons faire connaître l'exécution d'un plan considérable que le gouvernement anglais poursuit, selon son usage, avec une discrétion merveilleuse, et qui ne peut manquer d'avoir une influence infinie sur la généralisation de la marine à vapeur.

L'Angleterre a pris quatre anciens vaisseaux de 72 canons et quatre frégates pour en faire un premier objet de grandes expériences; ces huit bâtiments sont sur un chantier spécialement affecté à la défense des côtes britanniques. Ils sont désignés sous le titre modeste de *steam-guard-ships* (navires garde-côtes à vapeur).

On rase les œuvres hautes, on donne aux vaisseaux une simple mâture de frégate; puis on calcule la force de la vapeur pour procurer à ces bâtiments à sec de voiles, une vitesse de six nœuds, 11 kilomètres 111/1000<sup>e</sup> par heure.

On évalue à 450 chevaux la force auxiliaire de la vapeur pour les vaisseaux armés de 72 canons.

Les quatre anciens vaisseaux, dits de 44 canons, ont aussi leurs œuvres hautes rasées. Elles recevront une mâture et une voilure de grande corvette.

Pour ces frégates, la force auxiliaire de la vapeur ne sera pas moindre de 575 chevaux, et la vitesse qu'elle leur communiquera sera d'au moins six nœuds.

On suppose que les vaisseaux pourront porter assez de combustible pour dix jours de propulsion continue par la vapeur, et les frégates pour cinq jours. Or admet que ces bâtiments pourront rester quinze jours à la mer sans aucun ravitaillement.

Avant de montrer les conséquences inévitables de ces vitesses et de ces approvisionnements, constatons l'armement des navires garde-côtes à vapeur.

**Armement des navires garde-côtes à vapeur.**

Pour un vaisseau.		Pour 4 vaisseaux.	
Batteries couvertes :	48	canons-obusiers de 68 liv. (1)	192
Batterie barbette :	6		24
	2	canons-bombes de 112 (à pivot)	8
	56		224
			244
Pour une frégate.		Pour 4 frégates.	
Batteries couvertes :	20	canons-obusiers de 68.	80
	2	canons-bombes de 112 (à pivot)	8
	4	caronades de 32	16
	26		104
			110

Tout les boucliers à feu incendiaires, de l'escadre réunie des quatre vaisseaux et des quatre frégates. Total des projectiles incendiaires qui peuvent être lancés par bordée, d'un seul bord : Obus de 68. Bombes de 112.

Les travaux qu'exige un armement si respectable seront terminés cette année même; on croit qu'ils seront doublés l'année suivante.

Après la fin de l'année 1847, l'armement d'Angleterre pourra tenir aux ordres du gouvernement une force navale à vapeur qui ne sera d'un seul bord, en projectiles incendiaires : obus de 68, 320. Bombes de 112, 32.

Si l'on compare cette puissance de destruction aux batteries les plus formidables qu'aient employées les armées de terre pour incendier de grandes places assiégées et pour en écraiser les édifices, on verra ce qu'on peut penser de l'armement qu'on prépare sous la désignation inoffensive et protectrice de navires garde-côtes à vapeur.

C'est pour la France une indispensable nécessité d'accomplir un armement de même nature et de même force, afin que nous n'ayons rien à redouter dans le cas futur, quel qu'il soit, d'une mésintelligence avec l'Angleterre.

**Gouvernement Pontifical.**

Nous trouvons dans un journal français, la Presse, un article fort intéressant sur le gouvernement pontifical : c'est une appréciation assez exacte de la constitution des États de l'Eglise, appréciation d'ailleurs d'autant moins suspecte qu'elle vient d'une source qu'on ne sera pas tenté d'accuser de partialité en matière religieuse.

Au moment où l'élection d'un nouveau Pape appelle l'attention de toute l'Europe, on ne lira pas sans intérêt les détails suivants sur le gouvernement de l'Eglise et sur son organisation. Ces détails sont nécessaires pour compléter les renseignements publiés, il y a quelques jours, par les journaux religieux, et que la plupart des journaux ont publiés. Nous reproduisons dans son entier ce qui nous a été communiqué.

L'Etat de l'Eglise, le domaine temporel du Saint-Siège, est resté à peu près tel qu'il fut établi, il a trente-et-un ans, par l'article 103 de l'acte général du congrès de Vienne. Cet article rendit au Saint-Siège les Marches avec Camerino et leurs dépendances, ainsi que le duché de Bénévent, et la principauté de Pontecorvo. En vertu du même article, le Saint-Siège entra en possession des Légations de Ravenne, de Bologne et de Ferrare; moins toutefois la partie du Ferrarais située sur la rive gauche du Pô que l'Autriche se fit attribuer, ainsi que le droit de garnison, dans les places de Ferrare et de Comacchio. La protestation faite le 14 juin 1815, contre l'acte du congrès, ne fut point écartée, le Saint-Siège conserva ses anciennes possessions, et le congrès ne fut pas exécuté sans effet. Le domaine de l'Eglise ainsi établi, occupe une surface de 2,250 lieues carrées, renfermant, d'après les dernières statistiques, une population de 2,908,115 habitants; son revenu est évalué à 20 millions de francs.

Le chef de l'Etat de l'Eglise est le Pape, élu par les cardinaux, et qui n'est pas assés sur des fondements héréditaires. Le Pape est élu par un conclave, et son pouvoir est absolu, mais ce chef est élu par les cardinaux, et son pouvoir est héréditaire.

Le chef temporel de l'Etat de Saint-Pierre, chef qui change souvent puisqu'il est toujours élu parmi les vieillards, pourrait servir de réponse aux partisans absolus de l'hérédité des trônes, si, comme nous venons de le dire, tout se maintenait dans l'Eglise par les seuls moyens de la politique humaine. Quoiqu'il en soit, le souverain temporel des états de l'Eglise est élu par le collège des cardinaux réunis à cet effet en conclave, conformément aux constitutions apostoliques. On a tant publié, depuis

quelques jours, de détails et de renseignements sur le sacre, le collège, la division des cardinaux en trois ordres, leur nombre, et leurs titres, ainsi que sur les formalités qui précèdent, accompagnent et suivent l'élection du souverain pontife par le conclave, qu'il nous paraît superflus d'y revenir.

Elu, le successeur de Saint-Pierre règne et gouverne jusqu'à sa mort, reconnaissant que, si son gouvernement est absolu en principe, il n'exerce pas, en fait, de gouvernement autour de plusieurs institutions indépendantes, et qui, le Sacré-Collège des cardinaux, soit réuni en conclave sous la présidence du Pape, soit partagé en une foule de congrégations spéciales, promeuvent toutes les affaires de l'Eglise, spirituelles ou temporelles. Pour ne parler que de celles-ci, elles sont réservées à des congrégations civiles, qui sont comme les divers sections d'un grand conseil d'Etat, établies auprès des divers ministères. Il y a ainsi la congrégation du bon gouvernement, la consulte, la congrégation des eaux et chemins, la commission des études, la congrégation de la révision des comptes et de l'administration publique, etc. Chacune de ces congrégations est présidée par un membre du Sacré-Collège et a des pouvoirs déterminés. Au-dessus de ces pouvoirs, est le Pape et son conseil des ministres, composé d'un ministre des affaires étrangères, d'un ministre secrétaire d'Etat pour l'intérieur, d'un ministre de la justice, d'un ministre de la police, gouverneur de Rome, d'un ministre des finances, d'un ministre de la guerre, d'un directeur des postes, d'un zampolinguo, et, enfin, d'un secrétaire des brefs et des pétitions. Un prodataire, un majordome et un maître des cérémonies complètent le personnel du gouvernement pontifical.

L'armée a reçu une organisation spéciale. Elle est sous la direction d'un conseil (*la presidenza dell'armi*) composé d'un prêtre, d'un premier conseiller, et de quatre conseillers qui surveillent l'administration militaire. L'état de l'Eglise est partagé en trois divisions militaires, celles de Rome, de Bologne et d'Ancone. L'armée est composée (état de 1840) de 9,300 hommes d'infanterie, dont 6,000 indigènes et 3,300 Suisses, de 640 dragons, 160 chasseurs à cheval, 800 hommes d'artillerie, 1,700 gendarmes, 300 arquebusiers, 1,200 douaniers, 80 hommes de la garde noble, en tout 14,680 hommes, non compris 6,000 hommes de réserve et 3,000 de garde nationale pour Rome et Bologne. Son entretien coûte annuellement 1,756,029 scudi romains, ou environ 9,500,000 fr.

Le territoire de l'Etat de l'Eglise est divisé en vingt provinces, sous les noms de comarca, légations et de délégations, savoir : 1° La province de Rome ou comarca et le commissariat de Loreto; 2° les six légations de Brindisi, Ferrare, Ravenne, Forlì, Urbino et Pesaro et Velletri; 3° les trois légations d'Ancone, Ascoli, Bénévent, Camerino, Civita-Vecchia, Fermo, Frosinone, Macerata, Orsato, Perugia, Rieti, Spoleto et Viterbe. Ces provinces sont administrées par un légat assisté, dans les six légations, de conseillers pris parmi les notables de la province. Dans les mêmes légations, le légat doit toujours être choisi parmi les cardinaux.

Tels sont, en résumé, la constitution de l'Etat de l'Eglise et le gouvernement dont le cardinal Mastai Ferretti vient d'être proclamé le chef. Cette constitution et ce gouvernement sont l'objet de mille attaques auxquelles l'esprit combiné de secte et de parti donne une singularité amère. Il y a, selon nous, dans les plaintes dont il est l'objet, plus d'exagération que de réalité.

**Nouvelles de Grèce.**

Athènes, 10 juin.

Le parlement grec est enfin entré dans la voie des améliorations. Plus de ces discussions irritantes, plus de ces querelles personnelles qui mettaient en évidence certaines ambitions, mais, par un accord, on a vu la chambre nationale se réunir. Le pays est les chambres ont mis de côté, et tout au moins ajourné ces misérables disputes pour discuter sérieusement les réformes administratives les plus importantes et les plus nécessaires à l'avenir de la nationalité grecque. C'est ainsi que le sénat, après avoir discuté et adopté la loi sur l'organisation d'une police administrative à Athènes, s'est occupé d'une loi sur l'habilitation publique, c'est-à-dire de la loi sur l'établissement d'une ferme-modèle à Tyrinthe en Argolide. C'est ainsi que la chambre des députés, après avoir voté la loi sur les céréales, a discuté la loi sur l'impôt foncier de 1846. Une seule question a provoqué l'attention de la chambre. L'impôt foncier existant dans le royaume grec est très inégal, et les propriétaires qui possèdent de vastes terres sont très privilégiés. On a proposé de réformer cet impôt, et de le rendre plus égal, mais l'abstraction faite des semences. Cette disposition était des plus favorables aux petits agriculteurs. Il est à regretter que la chambre l'ait rejetée à 16 voix de majorité.

La discussion sur les céréales a mis en plein jour le mauvais état dans lequel se trouve l'administration des finances. Il a été prouvé que les grains étaient entassés dans les magasins de l'Etat, sans que l'administration ait jamais songé à prendre aucune mesure pour prévenir leur entier dépérissement. A cet égard,

le roi de Naples, sans que ce prince eût aucun droit à réclamer la possession du Goce, Nelson revint à Naples pour y combiner ses mouvements avec ceux de l'armée qui commandait le général Mack.

C'était, — au dire de ce chef inhabile et vaniteux, — la plus belle armée de l'Europe. Nelson se trouva d'accord, quant à la beauté individuelle des soldats qui la composaient, mais il faisait au fond très-peu de cas de ces troupes non aguerries, et moins encore du général qu'on leur avait donné. « Le général Mack, dit-il dans l'une de ses lettres, ne peut bégayer sans emmener cinq voitures, cela m'a donné une mauvaise opinion de lui. » Ce préjugé défavorable s'accrut encore lorsque l'amiral eut assisté à une petite guerre où Mack, par une série de fautes manœuvres, laissa ses propres troupes au lieu d'envelopper celles du général. On cite un mot charmant qui prouve à quel point les Napolitains eux-mêmes partageaient, à cet égard, les idées de Nelson. Après une revue où Mack avait fait manœuvrer ses régiments, qui devaient éraiser à Rome les troupes françaises, un courtisan que cette pompe militaire avait rempli d'enthousiasme, s'écria naïvement : « Ces hommes vont jusqu'à Paris. — Oh! non, lui répondit froidement un de ses amis, la police les arrêtera à Paris. »

L'amiral Mack, avec une tête de trente-deux mille hommes, partit pour aller chercher les troupes romaines, cinq mille Napolitains, embarqués à bord de l'escadre britannique, furent transportés à Livourne, où le grand duc de Toscane, dont la neutralité n'avait pas été respectée par les Français, les fit arriver avec une véritable joie. Naselli, cependant, commandait ces troupes, refusa de laisser les bâtiments français qui étaient dans le port, sous prétexte que le roi de Naples n'était pas allié avec la république. L'amiral eut grand-peine à lui persuader qu'il n'y avait rien de tout cela. Les coups de canon échangés à Malte, entre le fort Laval et les frégates napolitaines, vingt autres actes d'hostilité déclarée équivalaient à toutes les dénégations de rupture ouverte. Tout ce qu'on fit le même jour, fut d'envoyer avec le marquis de Nizza et l'escadre portugaise. La capitulation de Goce ou plutôt du Château-Vieux, assiégé par les habitants et pressés par les Français, eut lieu le 27 octobre et fut signée par le commodore Nelson, qui accorda tous les honneurs de la guerre à la garnison française. « Dieu des Français, s'écria l'historien, il n'a pu se faire un plaisir d'en faire passer, aux yeux du général Vaubois. Un parlementaire vint lui apprendre, et lui faire savoir en même temps que le roi de Naples avait déclaré la guerre à son empereur d'Autriche contre la

pu obtenir de Naselli fut une demi-mesure qui consistait à mettre embargo sur les navires en question; plusieurs étaient des corsaires français, d'ailleurs pour le commerce français, et parmi les autres se trouvaient soixante et dix bâtiments appartenant à la république ligurienne, et prêts à transporter en France des monnaies de blé destinées aux troupes.

Après cette première démarche, il fallut se donner beaucoup de peine pour que les agents napolitains se décidassent à faire désarmer les corsaires, débarquer les équipages et les équipages. Nelson n'obtint tout cela qu'en retournant à Naples, et en stimulant par sa présence les indolents personnages placés à la tête des affaires publiques.

« J'ai sous mes yeux, écrivait-il au général Saint-Vincent, le plus beau pays du monde et le plus fécond en ressources; cependant on n'y trouve pas de quoi suffire aux besoins publics; les approvisionnements de toute sorte, sont pillés par les hommes qui ont la gestion. Pour ne parler que de ce qui me concerne et de ce que j'ai vu, l'armement d'un vaisseau de guerre napolitain coûte dix fois plus cher que celui d'un bâtiment anglais de même force. L'entretien de cinq vaisseaux de ligne ruinerait complètement ce pays. Tout y marche à l'aveugle, et se prête aux mêmes dilapidations. Je pourrais vous citer des employés coupables des plus grands méfaits, et qui n'en ont pas moins, après les récompenses dues à leur mérite et à la probité. Toutefois si, pour le présent, les impôts centraux n'étaient pas levés dans les caisses publiques, on pourrait obtenir que cet argent fut bien employé; par malheur, ce n'est jamais que la moindre partie des contributions payées qui tombent entre les mains du gouvernement. Laissez-moi vous citer un fait : quand l'ordre des jésuites fut supprimé à Naples et en Sicile, la couronne confisqua leurs domaines qui étaient immenses; croiriez-vous que, depuis ce moment, elle n'en a pas retiré un farthing? Bien mieux, pendant plusieurs années, le compte des prétendues dépenses d'administration présentait un notable déficit que le trésor public avait la naïveté de combler. Certaines taxes ont été aliénées depuis fort longtemps contre un capital fixe une fois payé, et ces taxes représentent aujourd'hui un revenu quintuple de ce qu'il était à l'époque de la vente. »

« Temoin de pareils désordres, Nelson n'espérait pas grand-chose de la lutte engagée contre la France. L'entrée des Napolitains à Rome ne l'éblouit point; bien qu'il la nouvelle arrivée à Naples eût excité l'enthousiasme public. L'amiral voyait plus loin et plus juste que les crédules lazzaroni. « Si Mack est défait, disait-il, le royaume sera perdu en quinze jours, car l'empereur d'Autriche n'a pas encore fait bouger son armée, et le royaume de Naples, réduit à lui-même, n'est pas en état de résister. »

Il écrivait encore au ministre d'Angleterre à Vienne :

« Les retards de l'Autriche perdront inévitablement la monarchie napolitaine. Tous les pays conquis récemment par l'empereur en Italie lui seront également enlevés. Si la guerre avait commencé en septembre ou en octobre, l'Italie entière serait, à l'heure qu'il est, évacuée. Le mois dernier valait mieux que celui-ci pour le commencement des hostilités; si elles ne s'engagent que le mois prochain, l'issue de la lutte est douteuse, et, dans six mois, lorsque la république napolitaine sera organisée, elle pourra, de toutes ses ressources, non-seulement l'empereur sera déçu en Italie, mais il sentira trembler sous lui son trône de Vienne. Les Napolitains, à bas les Français. Ces paroles devaient être entendues dans tous les cabinets où s'agitent les questions de politique européenne. »

Les craintes de Nelson furent justifiées par l'événement. Ces officiers napolitains, qu'il dépeignait effrayés par le seul aspect d'une épée nue ou d'un canon chargé, se conduisirent comme il l'avait prévu. A la droite de l'armée napolitaine, commandée par le général Saint-Philippe et forte de dix-neuf mille hommes, lacha pied devant trois mille Français, après avoir perdu quarante hommes. Le général lui-même, déserteur et traître, passa dans les rangs ennemis. Le coup d'armes principal, sous les ordres de Mack, ne montra pas beaucoup plus de résolution, et le roi revint à Naples, où lui arrivaient, chaque jour, de l'armée, les nouvelles les plus affligeantes. Il sortit bientôt, du général lui-même, une toute résistance était désormais impossible, et que la famille royale devait songer à la sûreté personnelle de ses membres; en même temps, l'excitation révolutionnaire faisait de tels progrès que Nelson et le ministre anglais, chaque jour exposés à de plus grands périls, durent s'abstenir de paraître en public. La lettre suivante adressée au premier lord de l'Amirauté montrera comment Nelson envisageait cette situation menaçante :

« Mon cher lord, — un vieux axiome nous apprend que les choses les plus belles ne peuvent plus empirer; elles s'améliorent. — Si l'on veut que l'Etat des affaires puisse devenir ici plus mauvais qu'il n'est, il faut que Dieu, ma santé s'est fortifiée, non sans avoir auparavant été préparée à tout, et je me sens en état de composer, de consoler, de protéger, de défendre tous ceux qui ont été et qui sont mes assistants. Veuillez, m'ordonner, assurer notre confiance, en attendant que je défendrai sa gloire, et que si je succombe, mon corps sera confié à votre fidèle et reconnaissant Nelson. Je n'ai plus autre chose à vous écrire; mais chaque mot de ces lignes pourrait servir de sujet à une longue lettre. »

(La suite à demain.)

la chambre a cru qu'il était de son devoir de décider la vente immédiate de tous les grains déposés dans les magasins de l'état tout en se réservant d'examiner plus sévèrement la conduite de l'administration.

C'est par de tels travaux que le parlement travaille à la régénération du pays. Dieu veuille qu'aucun usage politique ne vienne troubler cette quiétude des esprits ! Nous l'espérons beaucoup plus que nous ne l'attendons. Il est à désirer que le ministère Coletti ne se laisse pas entraîner à ces excès de pouvoir qui sont assez dans les habitudes de ces vieux Palikares élevés dans les traditions du despotisme, et ne comprenant la liberté qu'à leur profit. Nous dirons très-prochainement quelques mots sur la situation intérieure du ministère Coletti et sur les divisions intestines qui le minent sourdement.

**Nouvelles de France.**

La chambre des députés de France a terminé samedi ses travaux par le vote du budget des recettes. Plusieurs amendements ont été discutés dans cette dernière séance. M. Lanier a proposé que l'exemption du prélèvement de 10 centimes accordé par la loi aux villes qui sont autorisées à ajouter des centimes additionnels aux tarifs de leur octroi, pour subvenir à certaines dépenses, leur fût applicable, toutes les fois que les taxes additionnelles concernent des objets d'utilité publique, générale ou locale, et qu'elles seront affectées à des dépenses temporaires. Malgré les efforts de M. le ministre des finances, l'amendement a été adopté.

On peut dire que la session est terminée pour MM. les députés, bien qu'une séance de pétitions soit indiquée pour lundi, et qu'il doive y avoir ensuite une dernière séance (probablement le 2 juillet), dans laquelle sera lue l'ordonnance de clôture.

Le gouvernement français a reçu un courrier d'Afrique, qui apporte la nouvelle d'un funeste événement arrivé dans la province de Constantine, où rien de semblable n'avait eu lieu jusqu'ici. Voici ce que nous lisons à ce sujet dans le *Moniteur* :

M. le général Randon, se trouvant en expédition contre les Nemouchas dans les environs de Batna, jugea nécessaire, avant d'entrer dans les montagnes, d'évacuer sur Guelma les malades qui auraient manqué de soins et dont la présence eût alourdi la colonne. Après avoir formé, pour les escorter, un petit convoi sous la conduite du caïd Ben-Jear, dont la fidélité avait été souvent éprouvée, et qui en répondait sur sa tête, il se mit en marche le 31 mai. Le lendemain, sans qu'aucun signe eût pu donner l'alarme, le convoi fut entouré, près de l'endroit où il devait faire halte, par un grand nombre de Kabyles auxquels on avait fait croire que Tebessa avait été saignée, et que le général Randon, ayant un engagement malheureux, évacuait ses blessés.

Un coup de feu fut le signal du massacre, et vingt-cinq de nos compatriotes ont trouvé la mort dans cette rencontre. Parmi eux se trouvent le capitaine Noël, du 5<sup>e</sup> hussards, Hamerroui, sous-lieutenant au 3<sup>e</sup> de spahis, et Castelli, chirurgien aide-majordom de la colonne française. Les noms des vingt-deux soldats français qui ont péri sont inscrits sur une plaque de bronze qui sera élevée sur le lieu du combat. Les noms des vingt-deux soldats kabyles qui ont été tués sont inscrits sur une autre plaque. Le général Randon, crainte d'un soulèvement général, sur ses nombreux ennemis, les atteignit, le 2 juin, dans un poste que l'on croyait inaccessible, et, les attaquant avec une audace que secondait encore le désir d'une juste vengeance, les mit en déroute, leur tua 200 hommes, s'empara de 500 chameaux dont la plupart étaient chargés, de 1,500 bœufs, de 12,000 moutons et de toutes les tentes.

Ce succès a détruit complètement la fâcheuse influence que le massacre de nos soldats aurait pu exercer chez les tribus, et rien n'est à craindre maintenant pour la tranquillité de la province.

Voici les résultats que présente le tableau de la production et de la campagne jusqu'à la fin du mois de mai dernier (neuf mois).

Les récoltes en activité étaient au nombre de 306, c'est 12 de plus qu'en l'année précédente. Les quantités fabriquées du 1<sup>er</sup> septembre dernier au 31 mai s'élevaient à 39,357,754 kil., elles s'élevaient, dans le même intervalle de l'année précédente, à 35,516,034 kil. La mise en consommation a été, pendant les neuf mois de la campagne, de 32,205,205 kil., elle avait été l'année précédente de 28,577,790 kil. Il restait, au 31 mai dernier, 8,025,793 kil.; le reste était au 31 mai 1845, de 7,396,398 kil. Les droits payés pendant les cinq premiers mois de 1846 s'élevaient à 3,090,141 contre 5,452,224 en 1845.

**Nouvelles et faits divers.**

On écrit de Vienne, 17 juin : Hier a eu lieu l'inauguration solennelle du monument élevé sur la place du château en l'honneur de feu S. M. l'empereur François I<sup>er</sup>. Après qu'on eut annoncé à S. M. que tout était prêt, LL. MM. l'empereur, l'impératrice et l'impératrice-mère et tous les membres de la famille impériale se rendirent dans la tribune de la cour, accompagnés des ministres et de plusieurs conférences, des grands dignitaires de la cour, des capitaines des gardes nobles, des aides-de-camp généraux, des grand-maîtres et grand-maîtresses du palais et des dames de la cour en service. Dès que S. M. parut, elle fut saluée par les acclamations bruyantes et prolongées de la foule et par les fanfares des trompettes de la cour, placés sur un balcon, chacun étant découvert, à l'exception de l'empereur. Quand les fanfares eurent cessé et que la tranquillité se fut rétablie, S. A. S. le prince de Metternich se leva de la maison, de la cour et de l'état, adressa à S. M. l'allocution suivante :

Sire, V. M. I. et R. a choisi ce jour pour l'inauguration solennelle d'un monument qui doit être pour la postérité un témoignage de la reconnaissance reconnaissante du fils et de l'héritier du trône pour le glorieux aïeul de ses jours et son prédécesseur. Votre sentiment, Sire, correspond à celui qui anime le cœur fidèle de ses millions de sujets. C'est un jour consacré au souvenir d'un prince que tout l'empire aimait et honorait aussi comme un père, et dont la mémoire passera comme un commun héritage aux générations à venir. L'immortel monarque a lutté pendant vingt-deux ans pour la défense de l'ordre et de la justice contre les orages d'une époque qui, plus qu'aucune autre, ne l'avait jamais fait, ébranlait l'ordre social jusque dans ses fondements, et provoquant, inébranlable dans le malheur, modeste dans le bonheur, méritait sur vos vœux par son héroïque persévérance.

Le grand empereur François, allié avec toutes les puissances armées pour la défense de l'Europe, et par l'aide du secours du Tout-Puissant, par la victoire de Wagram, a reconquis et reconquis à l'Autriche, il fit, il y a aujourd'hui trente-deux ans, sa rentrée dans sa capitale, dans ce château où se rassemblèrent tous les représentants de toute l'Eu-

rops, pour fonder cette paix dont le monde n'a pas cessé de jouir depuis cette époque; la divine Providence lui avait réservé de pouvoir, encore pendant une longue suite d'années, en développer les bienfaits, et d'être le témoin du bonheur et du bien-être que ses soins paternels surent répandre sur toutes les classes de ses sujets. Dans ce château, toujours accessible à tout le monde, il sut, jusqu'à son dernier soupir, veiller et travailler pour son peuple, ne connaissant et ne demandant pour son amour d'autre récompense que l'amour de ses sujets.

C'est ici, en face de ces lieux où l'empereur François vivait et agitait selon cet esprit, où il était pour tous exemple et modèle, que V. M., héritier de ses vertus, a désigné la place de ce monument; lui-même s'en est élevé un autre de souvenir et d'imprévisible reconnaissance dans le cœur de ses peuples.

Daignez, sire, ordonner que la statue soit découverte. Dieu bénisse et conserve l'empereur !

S. M. a répondu à cette allocution par les paroles suivantes :

Le règne de mon père, de glorieuse mémoire, est gravé trop profondément dans l'histoire pour ne pas y occuper une place durable. Ce qu'il a fait pour tous les peuples réunis sous son sceptre, pour le maintien de la religion, pour l'exercice de la justice, pour le progrès des arts et des sciences et pour le développement du commerce et de l'industrie, était digne d'être immortalisé par un monument.

J'ai donc satisfait un besoin de mon cœur en provoquant la fête de ce jour. Je suis sûr d'avoir comblé par là les vœux de mes fidèles sujets.

Ces paroles achevées, le grand-maréchal du palais, M. le comte de Goëss, en qualité de remplaçant du premier grand-maître de la cour, reçut de S. M. l'ordre de faire dévoiler le monument. M. le comte de Goëss transmit cet ordre à M. Marchesi, statuaire de la cour, lequel, après s'être profondément incliné, donna le signal pour faire tomber le voile.

Dans ce moment, S. M. et toute la famille impériale se levèrent et l'empereur se découvrit, le bruit des trompettes et des timbales se fit entendre, les soldats présentèrent les armes, les tambours battirent aux champs, les troupes de la garnison, rangées en bataille sur la place extérieure du château et sur les bastions, firent une triple décharge de mousqueterie, l'artillerie tira plusieurs salves et toutes les cloches de la capitale sonnèrent en même temps.

Mais tout ce bruit n'était rien en comparaison des cris d'allégresse que fit éclater la foule à l'aspect des traits si connus du monarque généralement aimé. Ces témoignages de respect, ces larmes de la plus profonde émotion, qui brillaient dans les yeux de chacun, étaient la plus noble preuve de cet amour et de ce respect profonds que le peuple a toujours portés à l'auguste défunt; et que maintenant encore il lui a témoignés au delà de la tombe. C'est cette fidélité qui fait honneur aux Autrichiens, qui les complit d'un juste orgueil, et qu'ils conserveront toujours pour leur empereur.

Lorsque la tranquillité fut un peu rétablie, le prince archevêque entonna à l'autel le *Te Deum*, après quoi il retourna avec le clergé à l'église de la Hofburg.

Les troupes défilèrent alors devant la cour, qui se retira ensuite dans ses appartements au son des trompettes et des cymballes.

— On écrit d'Alost, le 20, au *Messenger de Gand* :

On parle ici beaucoup d'une découverte faite par M. Caus, pour la destruction des insectes qui accablent les végétaux. Cette destruction est produite par l'aspersion d'un liquide composé de matières végétales peu odorantes et nullement nuisibles à la plante ni à l'homme, mais frappant de mort instantanée tous les insectes parasites. Cette découverte doit être d'une grande importance pour la conservation dans un état normal des arbres fruitiers, et surtout pour la culture du houblon, plante qui est très-sujette à la nielle et d'où dépendent souvent la qualité et la quantité de la récolte.

— Au dire d'un correspondant de la *Gazette universelle allemande*, la mort du pape donne lieu à un incident assez bizarre. Aussitôt que le pape est décédé, les gardes suisses font leur serment et s'apprêtent à défendre la papauté, mais ils se trouvent en face d'une situation qui leur est inconnue. On leur dit : « Et si je vous paie, moi ? — Dans ce cas, reprennent les Suisses, nous resterons avec plaisir. » (Toujours d'après le proverbe : *Pas d'argent, pas de Suisse.*)

Parmi les plaisanteries qu'on attribue à Pasquino, on cite celle-ci : Le défunt pape, à mi-chemin du paradis, rencontre un pèlerin auquel il demande s'il est encore loin du but; celui-ci répond : « Vous avez encore une bonne trotte à faire. — Hélas, dit le pauvre vieillard, je n'en puis plus ! — Alors le pèlerin répliqua : — « Vous n'avez que ce que vous méritez ; pourquoi n'avez pas fait construire de chemin de fer ? »

— Un bizarre accident est arrivé dans la rue du Marché-aux-Poirées, chez une marchande fleuriste à Paris. Cette dame a chez elle plusieurs apprenties, et entre autres une petite fille de onze ans et demi. Un peu avant le dîner, elle dut adresser quelques reproches à cet enfant; mais celle-ci fut si sensible à la réprimande, que s'élançant vers la fenêtre qui était ouverte, elle se précipita la tête en avant.

L'appartement était au troisième étage, et la chute de l'apprentie pouvait être mortelle; par un hasard providentiel il n'en fut rien, l'enfant tomba sur l'appui d'un balcon qui se trouvait précisément au-dessous, au second étage; là, elle se cramponna après la grille du balcon, et eut assez de force et de courage pour s'y maintenir, jusqu'à ce que les voisins aient pu venir la délivrer de sa malheureuse position.

— *L'Echo de l'Orient* annonce qu'à dater du 5 du mois prochain, jour où sera édité son dernier numéro, il cessera de paraître à Smyrne, pour se réunir au *Journal de Constantinople*, devenu la propriété d'une société fondée dans une pensée de progrès pour la presse, autant que de convenance pour le gouvernement ottoman lui-même, société dont fait partie le propriétaire de *L'Echo de l'Orient*. Il n'y a donc maintenant qu'un seul journal à Smyrne, c'est *l'Impartial*.

— On écrit de Londres, le 18 juin : « Le célèbre banquier israélite de Londres, sir Isaac-Louis Goldsmid, qui a été dernièrement élevé par la reine Victoire à la dignité de baronnet, vient d'être créé par la reine de Portugal baron de Goldsmid de Palmeira. »

» S. M. britannique, sur la demande de sir Isaac Goldsmid, lui a accordé l'autorisation d'accepter et de porter ce titre. »

— On lit dans un journal de Paris : Monsieur D. vient d'être condamné à 4000 fr. de dommages-intérêts pour un seul soufflet donné à un particulier qui lui déplaisait. Jadis on pouvait souffleter à bien meilleur marché. Nous possédons dans nos archives un édit de 1406, établissant le tarif des amendes pécuniaires qu'on exigeait pour injures et mauvais traitements. Nous transcrivons littéralement : « Pour un coup de poing, 12 deniers; un soufflet, 5 sols; un coup de poing avec une pierre, 5 sols; cracher au visage, 5 sols; tirer le nez sans sang, 5 sols; s'il y a du sang, 15 sols; arracher le chaperon, 5 sols; prise de gorge d'une main, 10 sols; un coup de pied, 10 sols; un coup de bâton sans sang, 10 sols; s'il y a sang meurtri, 18 sols; s'il y a une tumeur, 7 livres, 1 sol; bras ou jambes rompues, 7 liv. 10 sols; dents brisées, 7 liv. 1 sol. »

Ainsi pour la modique somme de 7 liv. 10 sols, on pouvait assommer un homme, ce qui n'était vraiment pas cher.

— On écrit de Londres, le 18 juin : Henry Norman, âgé de vingt-six ans, commis chez M. Hoof, entrepreneur de bâtiments à Kensington, chargé par son maître de faire un paiement important, prit la fuite avec l'argent, et écrivit à M. Hoof une lettre où il confessait son crime. « Je suis, disait-il, prédestiné à être le rebut de la société. Lors que j'étais employé à la douane de Calcutta, j'y ai commis un vol considérable; j'ai vécu dans l'acte de rapines et même de meurtres. Ma mauvaise étoile m'a ramené en Angleterre; l'imprescible fatalité qui me domine m'a porté à vous voler comme j'en aurais volé un autre; si je tombe entre les mains de la justice, n'avez aucune pitié de moi. »

Quelque temps après il fut arrêté à Liverpool et ramené à Londres où il a été mis en jugement devant la cour criminelle centrale. Après la lecture de l'acte d'accusation, Norman a déclaré qu'il se reconnaissait coupable, et remis au président un papier dont le contenu a été la

immédiatement à l'audience. Voici la traduction de ce document plus bizarre encore que la lettre à M. Hoof :

« Le requérant vous expose très-humblement qu'en se reconnaissant coupable du fait qui lui est imputé, il supplie la cour de prendre en considération sa position particulière. En commettant ce crime et beaucoup d'autres, même des meurtres pour lesquels il n'est point poursuivi, le requérant n'a point agi comme un être doué du libre arbitre, et responsable de ses actions; il a cédé à l'imprescible impulsion de la destinée. Est-il juste de condamner un homme dans une pareille circonstance? La question peut sembler douteuse; eh bien! que le sort en décide; je propose à l'honorable président de jouer avec moi une partie de billard en cent points, ou bien de jouer aux dames en deux ou trois parties liées, ou enfin de jouer aux échecs si cela lui convient mieux. Si je gagne on me donnera ma liberté; si je perds, condamné par le jugement de Dieu, je consens à être pendu demain matin sans rémission jusqu'à ce que la mort s'ensuive. »

» Votre très-humble et très-obéissant serviteur, »

» WILLIAM HENRY NORMAN. »

Le président a demandé si l'accusé avait donné dans sa prison des preuves de folie. Le concierge a répondu que c'était le plus raisonnable et le plus tranquille de tous les détenus.

Le juge a condamné Norman à sept années de déportation, sans à prendre une décision ultérieure si, d'ici à son départ, Norman présentait des signes avérés de démençe.

Norman a dit: je ne suis pas fou, mais j'aurais mieux aimé qu'un lieu de prendre le terme moyen on acceptât l'alternative fort équitable par moi proposée.

**Theâtre-Royal-Français.**

Jeudi 25 juin, représentation n<sup>o</sup> 10.

**Bruno le Fleur,**

comédie-vaudeville en deux actes, par MM. Coignard-François.

Mlle CLARISSE, deuxième amoureux, remplira le rôle d'Adèle de Blainville.

M. E. JOLLY, deuxième amoureux, remplira le rôle de Gustave.

**UNE POSITION DÉLICATE,**

Comédie en un acte, par MM. Lécuyer et de Bérigny.

M. E. JOLLY remplira le rôle de Marenco.

**LE PREMIER ACTE DE :**

**Le Maître de Chapelle,**

paroles d'Alexandre Duval, musique de Paër.

On commencera à SEPT heures.

Samedi 27 Juin, Clôture, pour réparations à faire à la salle de spectacle.

**ANNONCES.**

**NAVIGATION DES PYROSCAPHES**

ENTRE

**Amsterdam et Hambourg**

Le service se fait par les deux grands bateaux *Willelmus de Bierre* et *Amsterdam*, le 5, 10, 15, 20, 25 et 30 de Hambourg, le 5, 10, 15, 20, 25 et 30 de chaque mois.

**Cours des Fonds Publics.**

Bourse d'Amsterdam du 23 Juin.

	Int.	21 juin.	22 juin.	23 juin.
Dette active . . . . .	2	60 1/2	60 1/2	60 1/2
Dito dito . . . . .	8	72 1/2	72 1/2	72 1/2
Dito en liquidation . . . . .	3	—	—	—
Dito dito . . . . .	4	—	—	—
Dito des Indes . . . . .	4	—	—	—
Syndicat . . . . .	3	—	—	—
Dito . . . . .	4	—	—	—
Société de Commerce . . . . .	4	170 1/2	171	171 1/2
Act. du lac de Harlem . . . . .	—	—	—	—
Chemin de fer du Rhin . . . . .	—	—	—	—
Act. du Chemin de fer Holland.	—	—	—	—
Oblig. Hongrie . . . . .	—	—	—	106
Dito dito 1828 & 1829 5 . . . . .	—	—	—	104 1/2
Obligations au grand Livres . . . . .	6	—	—	66 1/2
Certificats au dit Livres . . . . .	6	—	—	69 1/2
Dito inscriptions 1831 & 1833 5 . . . . .	—	—	—	—
Emprunt de 1840 . . . . .	4	—	—	—
Id. chez Stieglitz & Comp. 5 . . . . .	—	—	—	88 1/2
Passive . . . . .	—	—	—	—
Dette différée à Paris . . . . .	—	—	—	5 1/2
Deferred . . . . .	—	—	—	—
Espagne . . . . .	—	—	—	—
Ardoin . . . . .	5	20 1/2	—	20
Dito . . . . .	3	—	—	—
Coupons Ardoin . . . . .	—	—	—	17 1/2
Obligations Goll. & Comp. 5 . . . . .	—	—	—	108 1/2
Autriche . . . . .	—	—	—	—
Dito métalliques . . . . .	—	—	—	109
Dito dito . . . . .	2	—	—	—
France . . . . .	—	—	—	—
Pologne . . . . .	—	—	—	—
Brésil . . . . .	—	—	—	—
Portugal . . . . .	—	—	—	—
Obligations à Londres . . . . .	—	50 1/2	—	50 1/2

Bourse de Paris du 23 Juin.

	Int.	21 juin.	22 juin.	23 juin.
France . . . . .	—	—	—	120 5/8
Trois pour cent . . . . .	—	—	—	88 1/2
Emprunt Ardoin . . . . .	—	—	—	—
Anc. différée . . . . .	—	—	—	—
Espagne . . . . .	—	—	—	—
Dito . . . . .	—	—	—	—
Naples . . . . .	—	—	—	102 1/2
Pays-Bas . . . . .	—	—	—	—
Dette active . . . . .	—	—	—	—
Belgique . . . . .	—	—	—	—
Dito . . . . .	—	—	—	—
États-Unis . . . . .	—	—	—	—
Obligations de la Banque . . . . .	—	—	—	—

Bourse d'Amers du 23 Juin.

Métalliques, 5 % — Naple, 5 % — Ard., 5 % — 19 1/2 % — rée ancienne, 7 % — Passive 5 % — Lots de Réserve 5 % — Bourse (2 heures) Ardoin 49 1/2 %

LA HAYE, chez Léopold Lobenberg, Sage-Vicomte.